



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 13 septembre 2018 à 18h00**  
**Au siège de Grand Lac**

**Présents :**

AIX LES BAINS	Dominique DORD	Pouvoir de Michel FRUGIER
AIX LES BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	(départ à la délibération n°13)
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	Pouvoir de Robert AGUETTAZ
ENTRELACS	Bernard MARIN	
ENTRELACS	Claude GIROUD	(départ à la délibération n°13)
GRESY SUR AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOTZ	Olivier BERTHET	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
ST PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEDEVER	
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	(départ à la délibération n°13)
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	Pouvoir de Yves HUSSON
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

AIX LES BAINS	Renaud BERETTI
AIX LES BAINS	Michel FRUGIER
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANÇOIS
BRISON ST INNOCENT	Jean-Claude CROZE
CHAPELLE DU MT DU CHAT	Nicole FALCETTA
CHANAZ	Yves HUSSON
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER
VIVIERS DU LAC	Robert AGUETTAZ

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Henri GARNIER	Entrelacs
Françoise CARON	Bourget-du-Lac
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVASSIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle eau
Sophie CASSARO	Chargée de mission tourisme
Eline QUAY-THEVENON	Assistante Direction générale
Roland FAYN	Responsable du déploiement Linky sur les Alpes
Pascale RICORDEAU	Direction territoriale Enedis Savoie Haute-Savoie

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 6 septembre 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 357 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 21 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (23 présents et 27 votants).

### MARCHES PUBLICS

#### Marché n°2018-35 : Accord cadre relatif à la location et la maintenance des moyens d'impression - Attribution du marché subséquent

Monsieur le Président rappelle qu'un groupement de commandes a été constitué pour la fourniture de matériels d'impression bureautique et la maintenance associée, entre Grand Lac, 16 communes de la communauté d'agglomération (Bourdeau, Chindrieux, Conjux, Drumettaz-Clarafond, Entrelacs, La Biolle, Le Bourget du Lac, Méry, Motz, Mouxy, Ontex, Ruffieux, Saint-Ours, Serrières en Chautagne, Vions, Viviers du Lac) et le Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne (SIVSC).

Un accord-cadre multi attributaire a été passé, et trois entreprises ont été retenues : ACS, CANON et REX ROTARY.

Les membres du groupement auront notamment la possibilité d'acheter ou de louer sur 12 trimestres, 16 trimestres ou 20 trimestres leurs équipements d'impression.

Un marché subséquent a été lancé par Grand Lac pour ses propres besoins, avec différents modes d'acquisition (location ou achat). Les candidats sont informés que tous les matériels devront être livrés et configurés entre le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le 31 octobre 2018.

Le marché subséquent est un accord cadre à bons de commande sans minimum ni maximum.

Les critères d'attribution sont les suivants :

- 55% : Prix
- 40% : Technique
- 5% : Développement Durable

Au vu des critères d'attribution, la Commission d'Appel d'Offres du 3 Septembre 2018 a retenu la proposition de l'entreprise CANON.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché. Les crédits sont inscrits au budget général.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 13 septembre 2018

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 23
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché n.2018-35 : Accord cadre relatif à la location et la maintenance des moyens d'impression - Attribution du marché subséquent

---

**Date de transmission de l'acte :** 18/09/2018

**Date de réception de l'accusé de réception :** 18/09/2018

---

**Numéro de l'acte :** d2492 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20180913-d2492-DE

---

**Date de décision :** 13/09/2018

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)